

Le coin de la Hala'ha

Quelles sont les principales lois concernant le commerce?

Quiconque trompe son prochain lors d'une transaction commerciale – qu'il soit le vendeur ou l'acheteur – commet une interdiction (c'est d'ailleurs la première question posée par le Tribunal céleste à l'âme du Juif après sa mort: «As-tu été honnête dans les transactions commerciales?» – *Chabbat 31*).

On s'abstiendra aussi de tromper l'autre dans les contrats de location, les engagements de construction et de travaux ainsi que dans l'échange de monnaies étrangères.

On ne mélange pas des articles défectueux avec des articles corrects ou vice-versa.

Un commerçant peut distribuer des friandises aux enfants pour les fidéliser.

On vérifiera régulièrement les balances et autres instruments de mesure afin de ne pas léser les clients : tricher sur les mesures est considéré comme une faute particulièrement grave car il est pratiquement impossible de rembourser tous les clients lésés. On s'efforcera plutôt d'augmenter la quantité de marchandise («donner un bon poids») pour ne pas risquer de donner moins.

Une fois que le commerçant et l'acheteur ont convenu d'un prix, ils ne sont pas autorisés à changer d'avis. Il convient d'ailleurs en toutes circonstances d'être fidèle à sa parole.

Il est interdit d'acheter ou de vendre des aliments non-cachères, selon la Torah même si c'est pour les donner à ses employés non-juifs. Cependant un pêcheur qui a attrapé dans ses filets des poissons non-cachères pourra les revendre.

De même, on pourra acheter et revendre des aliments qui ne sont interdits que par les Sages.

F. L. (d'après le Kitsour Choul'han Arou'h)



BETH LOUBAVITCH DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Tout le Judaïsme à la portée de tous

Ouvert les jours ouvrables de 8h à 20h

Cha'harit
8h30

Min'ha
18h45

Arvit
19h

- Un cours de Torah tous les jours à 8h, 13h, 14h, 18h et 19h

- Cours pour dames et jeunes filles Mercredi 19h30

- Initiation à l'Hébreu

- Vérification et mise à disposition de Tefiline et Mezouzot

- Sandwichs à partir de 12h



102 avenue des Champs-Élysées
75008 Paris
01 53 75 36 01 / 06 64 87 58 35

Nouveau:

Kabbalat Chabbat
suivi d'un Kidouch

Espace publicitaire sponsorisé par Simon Services

Restaurant
Gastronomie Traditionnelle Française

O'you

Nouveau dans le 12^{ème}

164 av Daumesnil - 75012 Paris
01 43 07 68 97

Cacher Beth-Din de Paris

Millefeuilles de rouget à la tapenade d'olives noires et le traditionnel tournedos Rossini
- SERVICE VOITURIER -

MAZAL SUSHI

sous le contrôle du Beth Din de Paris

Nouveau aux Lilas

LIVRAISON TOUT PARIS

RÉGION: BAGNOLET, MONTREUIL, PANTIN, LE RAINCY, PAVILLONS SOUS BOIS...

Ouvert toute la journée de 11h à 22h 30
Ouvert après Chabbat jusqu'à 1h du matin

01 43 63 59 86

Contact GSM : **06.62.42.99.55**

E-mail : shemtov@univers-immo.fr

Notre spécialité : le Bail 3/6/9

Guil SHEMTOV
et son équipe vous propose ses services dans l'achat, la vente, la location et la gestion de tous vos locaux commerciaux : Bureaux, Boutiques, Entrepôts

SIDRA | RECITS
MUSIQUE
RAMBAM | TANYA
et plusieurs autres rubriques...

Le **SERVEUR VOCAL** du Beth Loubavitch

LE'HAIM

01 44 52 02 52

YVES SCETBON
"le pro du permis"

vous attend dans l'une de ses 3 agences:

187, bd Voltaire 75011 Paris ☎ 01 43 70 08 04
7, rue Falkirk 94000 Créteil ☎ 01 49 56 96 96
48, rue du G^e de Gaulle 94350 Villiers ☎ 01 49 30 12 00

GRUPE **BLANC BLEU**

N'hésitez pas à consulter notre site www.blanc-bleu.fr
Email: blanc-bleu@infonie.fr

Un an de Yechiva après le BAC c'est la meilleure préparation pour entrer en Fac ! Une année de Torah avant les études donne à ta vie sens et plénitude.

OR MENACHEM

Tu as 18 ans et envie de t'accomplir dans ton judaïsme, te plonger dans les livres sacrés et apprendre à être un bon Juif dans la cité, alors la **YECHIVA** pour étudiants **OR MENACHEM** à **MONTROUGE** t'ouvre ses portes et t'offre un programme intensif, en internat, dans les meilleures conditions

Ton contact: Rav David **MIMOUN**
01 49 12 46 02 / 06 14 25 67 81

KINERETH Beth Din Glat Lamehadrin

CAFÉ vous reçoit toute l'année au bord du Lac de Créteil...

Livraisons à domicile

pour vous régaler avec nos grillades: entrecôtes, côtes de veau, parguit, kefta, chawarma

Formules sur place à emporter
8 €, 9 €, 9,90 €, 12 €

Pâtisseries

17 Esplanade des Abyes - 94000 Créteil
Tél: 01 43 99 26 26



AMBULANCES DAVID

Agréée n°79/1
A votre service 24h sur 24h

37 Av Parmentier - 75011 Paris - Tél : 01 43 55 53 72

Assistance PARIS - PROVINCE - ETRANGER - Ambulances climatisées

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat

La Sidra de la Semaine



BETH LOUBAVITCH

32

39^e année

➔ CHABBAT PARCHAT BEHAR-BE'HOUKOTAI - (AVOT 5) - 20 MAI 2006 / 22 IVAR 5766

editorial

Lag Baomer: une lumière qui monte

Cette semaine, dans toutes les synagogues, des milliers de flammes montent. Dansant au bout de la mèche qui semble peiner à les retenir dans la matière, elles s'élancent et illuminent le monde autour d'elles. Ce n'est pas d'une lumière anodine qu'il s'agit et sans doute est-ce pour cette raison qu'elle attire fidèlement tous ceux que l'obscurité ne peut satisfaire. C'est celle de Lag Baomer, la lumière de Rabbi Chimon Bar Yo'haï.

Ce jour est celui où, en Israël, à l'époque romaine, il quitta ce monde et, plus profondément, comme il l'indiqua lui-même, il est celui de sa joie car c'est à ce moment qu'il se lia à D.ieu dans l'absolu. Certes, quand on dit «Lag Baomer», cette seule expression évoque, pêle-mêle, des images de feux de joie, d'enfants qui jouent et proclament leur bonheur de vivre le judaïsme, d'allégresse et de foi pure. Tout cela est, sans aucun doute, de la première importance. On le sait, c'est sur de telles célébrations que se fonde la conscience d'un peuple. Cependant, ce 33^{ème} jour de l'Omer ne saurait être réduit à des coutumes que l'on finirait par classer dans la rubrique «anecdotes folkloriques» et qui ne feraient plus que l'objet d'un respect nostalgique. Le Lag Baomer est, avant toute chose, une date vivante. C'est justement cette vie-là qui le rend si précieux car elle est à même de nous pénétrer pour, à son tour, nous permettre de mieux vivre.

La source d'une telle puissance est claire. Rabbi Chimon Bar Yo'haï est celui qui révéla la sagesse profonde de la Torah, le Zohar. Il est celui qui donna ainsi accès à une connaissance nouvelle dont la lumière n'a pas cessé de se répandre depuis lors. En ce sens, Lag Baomer est une sorte de Roch Hachana, avec toute la solennité et la force de commencement qu'implique ce terme. Car il faut un début aux choses et cette date fut le temps où l'œuvre de Rabbi Chimon arriva à son point culminant. Au dernier jour de sa vie sur terre, elle parvint à son accomplissement. Les secrets de la Torah qu'il avait révélés ne furent pas alors diffusés à tous. Mais, dès ce moment, leur présence dans le monde ne laissa rien inchangé. Ce fut le premier pas vers cette illumination progressive dont, plus tard, Rabbi Its'hak Louria puis le Baal Chem Tov marquèrent le développement.

Tout cela commença donc en cette époque ancienne où les romains occupaient la terre d'Israël. Tout cela commença comme une lumière qui monte avec la certitude que rien ne l'arrêtera jamais. C'est cette histoire qui se poursuit aujourd'hui et c'est cette lumière qui éclaire toujours notre chemin jusqu'à la venue de Machia'h.

➔ H. Nisenbaum

Vivre avec la Paracha

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Behar - Be'houkotai

24.000 + 1

Le 18 Iyar, c'est Lag Baomer, le 33^{ème} jour du compte du Omer qui s'étend sur sept semaines entre Pessa'h et Chavouot. Deux occasions joyeuses sont associées à ce jour. Durant la période du Omer, nous prenons le deuil pour la mort des 24.000 élèves de Rabbi Akiva qui périrent par une épidémie, comme nous en informe le Talmud : «Ils ne se conduisirent pas avec respect les uns vis à vis des autres». Lag Baomer est le jour où l'épidémie et les morts cessèrent. Lag Baomer est également la date anniversaire de la disparition de Rabbi Chimon bar Yo'haï, le plus célèbre des disciples de Rabbi Akiva. Avant sa mort (bien des années après l'épidémie et sans aucun rapport avec celle-ci), Rabbi Chimon bar Yo'haï évoquait sa disparition comme «le jour de mon bonheur» et instruisit ses élèves de l'observer chaque année dans une célébration joyeuse.

Pourquoi la mort des autres dis-

ciples de Rabbi Akiva est-elle vécue comme une tragédie nationale alors que celle de Rabbi Chimon bar Yo'haï est rappelée dans une célébration joyeuse ? En fait, le même jour qui célèbre la fin de l'épidémie des élèves de Rabbi Akiva commémore la mort du plus grand de ses disciples ! Pour résoudre ce paradoxe, il nous faut examiner la racine du manque de respect qui engendra cette plaie. Rabbi Akiva enseignait que «Aime ton prochain comme toi-même est un principe cardinal dans la Torah». En fait, c'est le plus célèbre de ses enseignements. On aurait donc pu s'attendre à ce que ses disciples donnent l'exemple le plus éclatant de son enseignement. Comment fut-il donc possible qu'eux parmi tous soient déficients dans ce domaine ? En fait, c'est le soin extrême qu'ils mirent dans l'accomplissement de ce précepte qui fut la cause de leur défaillance. Nos Sages

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat EMOR

PROVINCE				PARIS & RÉGION PARISIENNE	
				Entrée : 21h 11 Sortie : 22h 32	
Strasbourg	20.49	Nice	20.34	à partir du dimanche 14 mai 2006 Heure limite du Chema : 9h 59 Pose des Tefilines : 4h 51	
Lyon	20.51	Nancy/Metz	20.57		
Marseille	20.41	Grenoble	20.45		
Bordeaux	21.10	Montpellier	20.45		
Toulouse	20.57	Lille	21.16		

ont affirmé que «tout comme le visage de chaque personne diffère de celui des autres, ainsi l'esprit de chacun diffère de celui des autres». Quand les 24.000 élèves de Rabbi Akiva étudiaient les enseignements de leur Maître, le résultat en était 24.000 nuances de compréhension, le même concept étant assimilé par 24.000 esprits, chacun unique et différent des 23.999 autres. S'ils s'étaient moins aimés, les élèves auraient été moins concernés. Mais parce que chaque disciple aimait son prochain comme lui-même, il se sentait obligé de corriger les comportements et les approches qui lui semblaient erronés et de les éclairer sur le véritable sens des paroles du Maître. C'est pour la même raison qu'ils se sentaient incapables de faire mine de respecter les opinions des autres alors qu'ils croyaient sincèrement que leur compréhension était quelque peu déficiente.

Plus la personne est grande plus les critères selon lesquels elle est jugée sont sévères. Selon les paroles de nos Sages : «avec les Justes, D.ieu mesure sur l'épaisseur d'un cheveu». C'est pour cela que ce qui, pour des gens de notre calibre, serait considéré comme un moindre péché, eut un effet dévastateur sur les élèves de Rabbi Akiva.

La treizième année

Il y avait un élève de Rabbi Akiva qui avait appris à surmonter les écueils de l'amour et de la vérité sans compromis, comme l'illustre l'incident suivant de la vie de Rabbi Chimon bar Yo'haï.

Le Talmud relate que lorsque les gouverneurs romains de la Terre Sainte mirent à prix les têtes de Rabbi Chimon bar Yo'haï et de son fils Rabbi Eléazar, ils se cachèrent tous deux dans une grotte pendant douze ans. Pendant ces années, ils passèrent chaque minute de leurs journées à étudier la Torah. Quand ils émergèrent de la grotte, ils furent choqués de voir des gens semer et labourer : comment des hommes pouvaient-ils renoncer à la vie éternelle qu'est la Torah et s'occuper à la vie transitoire de la matérialité ? Leur colère fut si intense devant une telle folie que tout ce que rencontraient leurs yeux enflammés prenait feu. Une voix sortit des cieus et proclama : «Etes-vous venus détruire Mon monde ? Retournez dans votre grotte !». La treizième année d'étude de Rabbi Chimon, tout en accroissant sa connaissance et son appréciation de la vérité de la Torah, lui enseigna également à valoriser des entreprises différentes de la sienne. Alors, où qu'il se rendit, son regard guérit plutôt que détruisit.

Nos 4000 années d'histoire d'études juives ont connu de nombreux savants grands et érudits. Mais personne n'a jamais atteint la dévotion absolue dans la poursuite de toute la vérité qui

fut celle de Rabbi Chimon bar Yo'haï. Son exemple est cité comme paroxysme de «Torato Oumnato», «celui dont l'étude de la Torah est la seule vocation».

Il est donc sûr que l'engagement de Rabbi Chimon pour la vérité n'était pas moins absolu que celui des autres disciples de Rabbi Akiva. Mais sa vérité était assez absolue pour lui permettre d'éprouver l'amour. Dans sa treizième année dans la grotte, il parvint à un niveau de vérité dans lequel il pouvait complètement se dévouer à la vie éternelle qu'est la Torah, demander une telle dévotion de quiconque et en même temps apprécier et respecter la voie de ceux qui servaient D.ieu par une vie temporelle d'entreprises matérielles.

C'est le même jour qui célèbre la fin de la plaie chez les élèves de Rabbi Akiva et la disparition de Rabbi Chimon. Les Maîtres 'hassidiques expliquent que la disparition d'un Juste marque le point où «tous ses actes, ses enseignements et ses œuvres» atteignent le summum de leur accomplissement et de leur réalisation, le point de leur plus puissante influence sur nos vies. Et les actes, les enseignements et les œuvres de Rabbi Chimon bar Yo'haï sont l'ultime rectification du manquement tragique des élèves de Rabbi Akiva, pour atteindre la synthèse adéquate entre l'amour et la Torah qui aurait rendu leur amour vrai et leur vérité aimante.

Comme toi-même

Comme il a été noté ci-dessus, ce n'est que parmi des hommes du calibre des élèves de Rabbi Akiva qu'un échec peut avoir des effets aussi dévastateurs. Mais nos Sages ont choisi de rappeler cette histoire pour la postérité et de la fixer dans nos vies avec une série de lois qui gouvernent notre comportement dans les semaines qui séparent Pessa'h de Chavouot. Il est donc évident qu'il nous faut tirer un enseignement de ce qui arriva.

La leçon se découvre en deux parties : nous devons apprendre de leurs qualités tout comme de leurs fautes. Nous devons apprendre à être suffisamment attentifs à notre prochain pour ne pas l'encourager dans ses erreurs et ne pas accepter ses manquements. Le faire est peut-être une manière plus confortable et plus sociable de se comporter mais plutôt que de la tolérance, elle indique de l'indifférence à l'égard de son bien réel. Par ailleurs, nous ne devons jamais nous permettre, sous prétexte que nous œuvrons à le rendre meilleur, de manquer, vis à vis de notre prochain, de respect ou d'estime, même s'il ne répond pas à nos efforts ou nous ignore.

Cela peut paraître paradoxal, ça l'est. Mais cette faculté d'embrasser ce paradoxe est l'essence du commandement : « tu aimeras ton prochain comme toi-même».

Etude du Séfer Hamitavot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Dimanche 14 mai - 16 Iyar

Mitsva positive n° 194 : Il s'agit du commandement de rendre en nature un objet volé s'il existe encore en y ajoutant le cinquième de sa valeur ou d'en payer la contre partie en argent si l'objet a subi une transformation (irréversible).

Lundi 15 mai - 17 Iyar

Mitsva négative n° 269 : Il nous est interdit de nous détourner d'un objet perdu. Au contraire, nous devons le prendre et le retourner à son propriétaire.

Mitsva positive n° 204 : Il s'agit du commandement nous incombant de ramener un objet perdu à son propriétaire.

Mardi 16 mai - 18 Iyar

Mitsva positive n° 236 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

Mercredi 17 mai - 19 Iyar

Même étude que le 18 Iyar

Jeudi 18 mai - 20 Iyar

Mitsva positive n° 236 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

Mitsva négative n° 289 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous tuer les uns les autres.

Mitsva négative n° 295 : Il est interdit d'accepter une rançon offerte pour l'auteur d'un homicide par négligence dans le but de le dispenser de l'exil (dans une ville de refuge). Au contraire, il doit subir l'exil dans tous les cas.

Vendredi 19 mai - 21 Iyar

Mitsva positive n° 225 : Il s'agit du commandement selon lequel nous devons obliger un meurtrier involontaire à quitter sa ville et à aller habiter dans une ville de refuge.

Mitsva négative n° 295 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accepter une rançon pour celui qui a commis délibérément un meurtre. Au contraire, on doit le mettre à mort dans tous les cas.

Mitsva négative n° 292 : Il est interdit d'exécuter un criminel, au moment où il a déjà accompli sous nos yeux une transgression passible de la peine de mort, avant de l'avoir fait passer en jugement. Au contraire, il doit faire l'objet d'un procès et des témoins seront entendus par le tribunal. Il faut nous contenter de faire notre déposition et laisser au tribunal le soin de juger quelle sanction il y a lieu de prononcer contre lui.

Samedi 20 mai - 22 Iyar

Mitsva positive n° 247 : Il s'agit du commandement qui nous enjoit de nous porter au secours d'une personne menacée par un agresseur, même au prix de la vie de ce dernier. En d'autres termes, nous devons tuer l'agresseur s'il nous est impossible de sauver la personne menacée sans cela.

Mitsva positive n° 293 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir le moindre égard pour la vie d'un agresseur.

Mitsva négative n° 297 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous abstenir de sauver la vie d'un Juif, lorsque nous le voyons en danger de mort et d'anéantissement, s'il est en notre pouvoir de le sauver.

Mitsva positive n° 182 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de réserver six villes de refuge qui seront prêtes à accueillir tout homme ayant commis un homicide involontaire. Il faut aussi préparer l'accès à ces villes, en le maintenant en bon état et l'on n'y laissera pas d'obstacles empêchant le fugitif de s'échapper.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitavot sur notre site www.loubavitch.fr

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol 189 rue d'Aubervilliers 75018 Paris

Tiré à 25 000 exemplaires

ISSN 1762 - 5440

Vous n'avez pas besoin de vous convertir !

Je suis née et j'ai grandi en Hollande. Mes parents étaient des catholiques fervents. Jusqu'à maintenant, ils se rendent chaque dimanche à l'église. A la maison régnait une atmosphère violemment antisémite : le mot «Juif» était la pire des injures.

A l'âge adulte, je me suis spécialisée dans la sculpture et j'ai rencontré un grand succès. Certaines de mes œuvres ont été couronnées par des prix internationaux et j'ai été invitée à participer à d'importantes expositions. Il y a trente ans, le gouvernement néerlandais m'a choisie pour représenter mon pays en Israël, lors d'un concours à Haïfa.

La beauté de ce pays m'a subjuguée. Je l'ai visité de long en large mais c'est Jérusalem qui m'a véritablement fascinée. Je repoussai la date de mon retour et, finalement, je suis restée plusieurs mois.

A cette époque, j'ai fait la connaissance d'un jeune Israélien, Nissim Ozri qui était photographe de presse. Comme il devait se rendre à New York, je le suivis. Quand il me proposa, pour l'épouser, de me convertir au préalable, je compris que notre relation touchait à sa fin : pour moi il n'était pas question de devenir juive.

A New York, j'ai rencontré un autre jeune homme juif, traditionaliste, qui m'a expliqué le judaïsme sous d'autres aspects. Ses paroles ont éveillé ma curiosité et je me suis mise à étudier tout cela plus sérieusement. Au bout d'un certain temps, j'ai rejoint un stage pour candidats à la conversion, sous la direction de Rav Chlomo Riskin (actuellement rabbin de la ville d'Efrat). Tout mes moments libres, je les consacrais à l'étude du judaïsme, sa philosophie et ses grands principes. C'était absolument passionnant.

Cela a duré plusieurs mois jusqu'à ce qu'arrive

le moment de vérité : étais-je prête à passer à l'étape suivante, à savoir la mise en pratique ? J'ai alors suivi des cours de Halâ'ha, de lois concrètes, précises et pour tout dire tatillonnes. Mais cela ne m'intéressait pas du tout ! Tant que le judaïsme trônait dans les sphères supérieures de l'intellect, c'était admirable. Mais maintenant je me retrouvais face à des problèmes terre à terre comme par exemple la nécessité d'utiliser du savon liquide Chabbat ou l'obligation de vérifier les salades feuille par feuille de peur d'y trouver des insectes. Je me suis dit qu'après tout, le judaïsme devait être réservé seulement aux Juifs.

Quand mon ami a perçu que je ne désirais pas continuer, il m'a encouragé à persister : «Tu as investi tellement de temps et d'énergie ! Ce serait dommage de t'interrompre à ce stade ! Tu devrais t'investir plus profondément!»

Nous étions à l'époque de la fête de Souccot. Il m'a proposé de l'accompagner, Sim'hat Torah, aux «Hakafot» chez le Rabbi de Loubavitch. Cette idée m'a semblé saugrenue mais j'ai tout de même accepté.

La partie de la synagogue réservée aux femmes était pleine à craquer. Chacune tentait de s'approcher de la vitre teintée pour voir ce qui se passait en bas chez les hommes, pour apercevoir le Rabbi en train de danser avec le Séfer Torah. Et pourtant une femme inconnue me prit par la main et me permit ainsi d'apercevoir le Rabbi qui venait justement de se retourner et qui encourageait le chant avec de rapides mouvements de ses bras. Un tremblement me traversa. J'étais tout simplement bouleversée, comme hypnotisée par ce que je voyais. A ce moment-là j'ai décidé : «Je veux faire partie de ce peuple!»

De suite après la fête, je me suis inscrite sur une liste au secrétariat du Rabbi. Quelques semaines plus tard, quand arriva mon tour au milieu de la nuit, je pus m'entretenir avec le Rabbi. J'avais eu l'intention de lui raconter ma vie, mes hésitations, mes doutes. Mais, sous le coup de l'émotion, je perdis un instant la parole. Le bon sourire du Rabbi m'encouragea à retrouver mes esprits.

Je parlais en allemand et il me répondait dans cette langue. La conversation a duré huit minutes. Après que j'ai exposé la raison de ma venue, le Rabbi me dit : «A mon avis, vous n'avez pas besoin de vous convertir puisque vous êtes juive !». Il a encore dit autre chose mais je n'ai pas entendu tant j'étais hébétée : «Ce n'est pas possible ! Ce doit être une erreur !» Le Rabbi rétorqua : «Ce n'est pas une erreur!» Avec toute la courtoisie dont j'étais capable, j'expliquai que j'étais née dans une famille catholique

qui était foncièrement antisémite. Le Rabbi continua : «Faites des recherches et vous arriverez certainement à la vérité. Nos Sages affirment: 'Celui qui dit qu'il s'est fatigué et qu'il a trouvé, tu peux le croire !'»

J'ai tout de suite téléphoné à ma mère et lui ai demandé s'il était possible que je sois juive. Un instant, elle a cru qu'elle entendait mal puis elle a hurlé : «Si je t'entends encore parler de cela, je te renierai et tu ne pourras plus entrer dans notre maison!» C'est justement cette réaction outrée qui m'a convaincue de la nécessité de retourner en Hollande et d'entamer des recherches généalogiques. En arrivant à la maison, je décidais de ne pas évoquer le sujet devant mes parents.

Au bout de trois jours, ma mère m'a invitée à me promener avec elle. Après un long silence, elle m'a demandé de promettre de ne jamais dire à mon père de quoi nous allons parler. J'ai promis et alors elle m'a raconté que sa grand-mère, la mère de sa mère, avait émigré d'Espagne vers la Hollande quand elle était toute jeune. A cause des persécutions qu'elle avait subies dans son pays natal, elle avait décidé de cacher son judaïsme et d'ouvrir une nouvelle page en vivant comme une chrétienne.

Cette découverte me bouleversa au plus profond de mon âme. J'annonçai à ma mère que j'avais décidé de retourner au judaïsme. Elle tenta par tous les moyens de m'en dissuader : «Pourquoi te mettre sur le dos toutes les haines du monde?». Mais ma décision était irrévocable.

Je suis retournée à mes racines, au judaïsme. Après un bref séjour en Hollande, j'ai repris contact avec Nissim Ozri et j'ai accompli les dernières formalités pour officialiser mon nouveau ancien statut.

Dieu merci, je suis fière d'avoir franchi ce pas et, avec Nissim, j'ai fondé un foyer juif traditionnel et épanoui.

Hermine Ozri (Herzlia Pitoua'h)

Si'hat Hachavoua

Traduite par Feiga Lubecki

Etincelles de Machia'h

Connaître D.ieu

Le prophète Jérémie (31:33) annonce que, lorsque Machia'h viendra, nul n'aura plus besoin d'enseigner à son prochain car, dit-il, «ils Me connaîtront tous, du plus petit au plus grand». Cette dernière précision a, ici, un sens particulier.

En effet, en matière de compréhension, il existe des différences objectives entre les «petits» et les «grands». Cependant, quand il s'agit de «Me» connaître, c'est-à-dire de connaître l'Essence de Dieu, tous seront égaux. C'est ce qu'exprime le texte de la prière de Moussaf dite à Roch Hachana : «Il (D.ieu) est immuable et a un rapport identique avec les petits et les grands».

(d'après *Séfèr Hasi'hot* 5748, vol. I, p. 220) H.N.

L'IMMOBILIERE COMMERCIALE

Que des boutiques... depuis 20 ans

*Je recherche en urgence,
pour des enseignes nationales,
de belle boutiques
en emplacement N°1 à Paris*

Contactez moi :

Jean-Pierre Kohn
01 47 47 44 56

FONDS- DROITS AU BAIL- MURS

L'IMMOBILIERE COMMERCIALE

177 Av. A. Peretti - 92200 Neuilly

contact@immobiliere-commerciale.com